

Distrikt de Montmagny
1 an... \$ 0 50
6 mois... 0 25
Hors du distrikt
1 an... \$ 1 00
6 mois... 50

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. 4 - No. 4

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI 23 OCTOBRE 1903

AMÉDÉE COTÉ Editeur-Propriétaire

Bureau du Journal "Le Peuple"
Rue Saint-Thomas,
Montmagny, P. Q.

VENDREDI, 23 OCTOBRE 1903

LE BANQUET BORDEN-MONK

Le banquet offert, lundi dernier, à M. Borden, chef de l'opposition à Ottawa, et à M. Monk, chef de notre parti en cette province, par les amis de la cause conservatrice dans le district de Québec, a été une manifestation aussi remarquable par le nombre des convives que par l'enthousiasme qui l'a marquée.

Ce n'est pas notre intention de faire un rapport des magnifiques discours qui y ont été prononcés. Qu'il nous suffise de dire que la journée de lundi a démontré une fois de plus que nos chefs joignent à des principes sûrs l'éloquence pour les exprimer d'une manière convaincante.

Nos lecteurs ne seront pas étonnés d'apprendre que l'hon. L. P. Pelletier, le président du banquet, a parlé avec beaucoup de vigueur et de puissance.

M. Borden, le distingué chef de l'opposition qui dirige notre parti avec tant de talent, a eu la délicate attention d'adresser d'abord la parole en français et il l'a fait avec un rare bonheur. Dans son discours fréquemment applaudi, il s'est révélé un homme d'État capable de présider sûrement et dignement aux destinées de notre beau pays.

Non moins remarquable a été le discours de M. Monk. Quoique portant un nom anglais, le chef du parti conservateur dans notre province est français d'éducation comme il l'est de cœur et d'aspiration, et il tient de notre race cette éloquence entraînée et cette puissance de logique si nécessaire dans la politique.

Nous avons certes raison d'être fiers de nos chefs.

Les honorables MM. Casgrain, E. J. Flynn et Thomas Chapais, pour ne parler que de quelques uns des autres orateurs de la soirée, ont reçu un accueil qui prouve que leur mérite est reconnu.

Nous le répétons, le succès du banquet de lundi dernier est de nature à nous inspirer confiance pour la prochaine lutte.

UN TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale: le Baume Rhumal guérit toux, rhumes, grippe, bronchites, sans nécessité de régime spécial.

ILS N'ONT PLUS PEUR DES FUSILS!

Pendant les élections de 1896, les libéraux de la province de Québec n'ont cessé de dénoncer les dépenses folles du gouvernement Tupper pour l'achat d'armements militaires.

Ce thème leur a valu leurs plus beaux triomphes oratoires. Ils l'abordaient avec des larmes dans la voix, s'apitoyant sur le sort des pauvres mères de familles, à qui, disaient-ils, on vou-

lait enlever leurs enfants pour les envoyer se faire tuer en Afrique. On a même entendu des hommes comme M. le juge Desmarais, qui avaient des prétentions à l'intelligence et à l'éloquence, faire en pleine ville de Montréal, devant l'intelligent électoral de Saint-Jacques, des amplifications larmoyantes et ridicules, où on voyait se succéder les tableaux les plus effrayants que peut fournir l'histoire de guerres entre les peuples.

Cette imbécile exploitation des préjugés les plus idiots a causé dans le temps beaucoup de mal à nos amis. Il n'était alors question ni de guerre ni d'expéditions en Afrique ou ailleurs: mais depuis, les libéraux n'ont pas marchandé la première occasion qui leur a été offerte, d'envoyer là-bas bien des canadiens se faire tuer pour tout de bon.

L'expérience du Transvaal paraît avoir convaincu les libéraux qu'ils devaient se familiariser avec les "fusils" tant abhorrés. Sans doute, ils entendent dans l'avenir, encore quelque tuerie, où ils n'hésiteront pas à pousser les Canadiens, puisque M. Fielding vient d'inscrire dans son budget supplémentaire une somme de UN MILLION TROIS CENT MILLE piastres pour l'achat de FUSILS supplémentaires, tout aussi meurtriers que les carabines achetées par les conservateurs. Il y a en outre, des sommes considérables destinées aux édifices, aux travaux de fortifications militaires, à la construction de casernes, etc. On dirait qu'il s'agit d'une invasion imminente, et qu'il est urgent de mettre le pays à l'abri d'un coup de main.

Mais voyons plutôt les chiffres:

"Milice": \$155,939.18, dont \$17,625 pour salaires et quartiers généraux et officiers de district; \$28,000 pour augmenter à 1,500 soldats le corps permanent; \$10,000 pour écoles de signaux et de mousqueterie; \$9,134 pour pavage vis-à-vis la salle d'exercices militaires à Winnipeg; \$45,000 provisions et fournitures; \$27,000 pour payer les réclamations pour transport au Yukon; milice, \$1,300,000, au capital, pour achat de fusils, carabines, terrains pour édifices de la milice, uniformes, etc., y compris \$75,000 pour la fabrication de munitions, à l'arsenal national."

Notons bien que tout ceci se trouve dans le budget supplémentaire et s'ajoute au budget ordinaire de la milice.

Et ce n'est pas tout. On trouve encore au chapitre des travaux publics, à charger au compte du revenu, les items suivants: Salle pour école d'artillerie à Québec, \$10,000; édifice à l'arsenal de Québec, \$11,000; salle d'exercices à St-Hyacinthe, \$15,000; barraques pour corps permanent à Montréal, \$20,000; rallonge à la salle d'exercices de Québec, \$20,000; salle d'exercices de Sherbrooke, \$10,000; édifices publics dans Ontario, \$478,137, dont \$40,000 pour les arsenaux de Belleville, Peterborough, Guelph, Chatham; \$20,000 pour salle d'exercices de Toronto; \$5,000 pour rallonge au collège militaire de Kingston; \$25,000 pour barraques, pour l'artillerie de campagne, Kingston.

Et il en va encore. La liste est inépuisable. On se croirait en plein militarisme, comme en Europe.

Mais il sort de tout cet appareil militaire, une leçon qui console; c'est que les libéraux n'ont plus peur des fusils!

Le Journal.

L'HUMIDITE

Évitez l'humidité et vous éviterez de gros rhumes. Si vous vous enrhumez, le seul remède efficace, le Baume Rhumal vous guérira.

UNE NOUVELLE TRIBU SAUVAGE

A pieds palmés
M. Bourne, 17 oct. — Le médecin en chef de Papua rapporte qu'il a fait une découverte des plus curieuses pendant une récente exploration du territoire. Il a rencontré deux nouvelles tribus de sauvages avec d'étonnantes pieds palmés, comme les canards; ils construisent leurs maisons au centre des marais. L'autre tribu est composée de hideux canotiers qui vivent sur des rochers à proximité des eaux. Ils se rendent à terre au moyen de radoux.

UN PROCES A SENSATION

Un procès sensationnel s'instruit actuellement en Cour Supérieure à Québec.

Les personnages en cause en font un intéressant spectacle et l'on néglige, dans le monde chic, les matinées de théâtre et la promenade pour suivre les débats de cette affaire. Il s'agit de l'annulation d'un testament.

Les syndics et ministres de deux églises catholiques de Québec, les églises Chalmer et St-André se disputent actuellement devant les tribunaux la succession d'une vieille célibataire du nom de Willocks, morte au mois de novembre dernier, après avoir annulé un testament qu'elle avait fait en faveur du Bv. M. Lora, de l'église St-André, et l'avoir remplacé par un deuxième et dernier testament en faveur des syndics de l'église Chalmer, MM. Hookes et Brodie sont accusés d'avoir résisté à force d'instances auprès de Mlle Willocks, à lui faire quitter son domicile, pour aller résider chez Mme Hookes; ils sont accusés plus de lui avoir fait changer son testament de manière à lui faire léguer tous ses biens et son argent aux ministres de l'église Chalmer—qu'elle avait déjà légués précédemment aux syndics et ministres de l'église St-André.

Après toute espèce d'attermoiement et de délai, la cause est enfin venue devant le juge Andrew. La Cour Supérieure bondée de spectateurs au nombre de plusieurs centaines a vu un grand nombre de dames. Les demandeurs ceux qui contestent la validité du dernier testament de Mlle Willocks, le révérend M. Lora et les syndics de l'église de St-André, ont pour avocats MM. William Cole, C. B. et l'hon. L. P. Pelletier, C. R. Les avocats des défendeurs, MM. W. B. Orlie et A. Hookes, sont MM. Caron, Pentland et Stuart et Brodie. Il y a une cinquantaine de témoins à entendre.

LA RESURRECTION DE JACK L'ÉVENTREUR

Le sinistre monomane recommence ses exploits dans la campagne d'Angleterre. Londres, 19.—Le sinistre monomane qui a ensanguiné à Londres le quartier de Whitechapel de ses crimes sans jamais pouvoir être arrêté par la police vient de recommencer ses exploits en province? C'est ce que l'on se demande avec inquiétude, à Scotland Yard, où la nouvelle d'un crime, commis dans le Worcestershire, a causé, comme dans tout le pays d'ailleurs une vive émotion.

On vient, en effet, de trouver dans un fossé de la route, aux abords de la ville de Kidderminster, le cadavre d'une paysanne de cinquante ans, Mary Swinburn, horriblement mutilé. L'assassin avait tué sa victime d'un coup de couteau dans la gorge, mais il l'avait littéralement éventré et haché les jambes et le haut du corps de coups de couteau. Ses entrailles avaient été arrachées et le tronc tendu sur une longueur de deux centimètres. La police locale n'a pu trouver aucune trace de l'assassin, que personne n'a vu. La seule pièce à conviction qui ait été retrouvée est un vieux couteau à virole, qui était resté planté dans les chairs du cadavre.

Mary Swinburn était fort pauvre, dit-on, sans famille et on ne lui connaissait point d'ennemi. On pense donc que le meurtre a été commis par un fou. Bien que l'opinion publique attribue à Jack l'Éventreur, la police n'en doit pas être soupçonnée. On ne reconnaît point, en effet, sa façon d'agir. Jack éventrait ses victimes avec une méthode pour ainsi dire scientifique, tandis que l'assassin de Mary Swinburn a frappé au hasard, labourant tout le corps de coups de couteau.

LE DRAPEAU DE LA PAIX

Nous allons devoir à l'empereur guerrier, Guillaume II, un nouveau drapeau, drapeau international et de la paix. Ce projet est dû à l'initiative de quelques membres du Congrès de paix, qui, désireux de réunir, par un emblème spécial pour orner la façade de leur édifice pacifique de La Haye.

Le drapeau serait rouge à l'orné d'une croix blanche et parsemé de petites étoiles du même, représentant les États qui adhèrent au programme du Congrès. Au milieu du drapeau se détacherait une grande étoile, l'étoile de la paix.

Chaque État agrémenteur en outre de ses propres couleurs le canton de son drapeau.

L'empereur d'Allemagne désireait, parait-il, que le mot "Pax" décoret l'étoile centrale.

L'HON. M. TARTE VEUT VENGES SON HONNEUR

L'accusation de libelle criminel portée par M. J. I. Tarte contre son ancien rédacteur M. Godroy Langlois est basée sur les deux fils suivants qui ont paru jeudi dans le Canada. Questions à M. Hugh Graham "Combien M. Hugh Graham a-t-il donné d'argent à M. Tarte pour organiser la révision des listes en faveur du parti conservateur?" "Exploités" "Les jeunes avocats conservateurs, ont-ils été exploités par M. Tarte dans la révision des listes?" "M. Tarte a reçu des fonds en abondance de M. Hugh Graham pour organiser ce travail." "Cet argent est-il allé?" M. Tarte a dit sous serment hier qu'il n'y a pas un seul mot de vérité dans les lignes que nous venons de citer, qu'il n'a pas reçu un sou de M. Graham, soit pour les listes électorales ou aucune autre fin.

MORT D'UN PRETRE DISTINGUE

Ogdenburg, Oat, 19.—M. l'abbé James A. Hegarty est mort à Watertown, mercredi soir, à l'âge de soixante ans.

M. BOURASSA, PREMIER MINISTRE DE QUEBEC

Ottawa, 19.—La rumeur circule ici persistante que M. Parent est sur le point de se retirer de la politique active. Il serait remplacé comme premier ministre de la Province de Québec par M. Bourassa M. P. de Labelle.

VOL DE \$10,000
Les détectives sont à la recherche des voleurs qui ont soustrait \$10,000 à la "Dominion Bank" du Canada, de Toronto. Ce sont des billets de \$10 qui ont été enlevés. Ils sont numérotés de 46,001 à 47,000; série A et portent la date du 2 janvier 1898. La direction de la banque offre une récompense de \$2,000 à quiconque lui rapportera le plein montant de \$10,000 et une somme proportionnelle pour toute portion de ce montant.

POUR LES EAUX CHINOISES

Londres, 19.—La Grande-Bretagne envoie deux autres vaisseaux en Chine, l'Europe qui est à Portsmouth et un vaisseau de l'escadre de la Méditerranée ont reçu l'ordre de partir pour les eaux chinoises.

UNE PAIX HONORABLE

Yokohama, 19.—Le ministre de la guerre du Japon nie que l'armée japonaise désire la guerre; le cabinet ajoute qu'il est unanime à désirer une paix honorable.

LE PLUS VIEUX JOURNAL DE QUEBEC

Le Mercury annonce sa fin. Le Mercury le plus ancien journal de Québec, fondé il y a 38 ans passés vient de suspendre sa publication. Notre confrère annonce sa disparition samedi en termes laconiques. Il dit que ses directeurs en étant arrivés à la conclusion qu'ils ne pourraient faire une industrie payante en ont décidé la suppression. Nous regrettons la disparition de ce vétérain du journalisme du pays.

Une cause intéressante

On verra ces jours-ci une cause qui devra intéresser vivement les maris et les juges de paix. Dernièrement, un nommé Loutillippe faisait arrêter un nommé Côté pour avoir coupé, parait-il, du bois sur sa terre. Le mari de St-Ambrose émit un mandat et après l'arrestation de Côté, le condamna à \$5.00 d'amende ou quinze jours de prison avec travaux forcés.

NOUVELLE SYNAGOGUE

M. Pierre Parent, entrepreneur méconnu, a été surveillé la construction d'une nouvelle synagogue, sur la côte du Sault Montmorency, pour le compte d'un syndicat composé de MM. Whitehead, Craig et autres. Les nouvelles églises protestantes, aura 60 pds sur 26 et 16 de hauteur, et sera en pierre et de bois. Elle devra être terminée dans 3 semaines.

LA FAILLITE BELAND

M. le juge Andrew a nommé M. D. Arcand, curateur, et MM. A. B. Van Felson et A. Dussault de Québec, et F. Poirier, de Montréal, inspecteurs de la faillite de M. E. Béland, marchand de tabac, dont le passif s'élevait à \$13,000 et l'actif à 1,200.

GREVE A GRAND'MERE

Les chauffeurs de la Compagnie de pulpe des Laurentides se sont mis en grève jeudi matin. Ils sont quinze et réclament une augmentation de gages. La Compagnie leur avait, parait-il, promis de régler leur cas le 14 octobre. Les chauffeurs réclament 15 cents de l'heure au lieu de 13 cents; la compagnie refuse de faire droit à leur demande.

LA C. M. B. A. AU CAP ST-IGNACE

Cap St-Ignace, 18 oct. 1903. A une assemblée régulière de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, succursale 246 du Cap St-Ignace, il a été proposé et résolu: d'offrir au public d'ici au 15 novembre 1903, les avantages suivant:

"Que toute personne qui fera sa demande d'entrée dans la Société de la C. M. B. A., Branche No. 246, du Cap St-Ignace aura son entrée gratuite qui est de \$3.00 (trois piastres): de plus il aura droit d'entrée dans la caisse de secours que la Branche a établie depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 1895. Elle a un fonds de réserve en banque de \$1,450.

La C. M. B. A. est une société de fraternité. Le devoir des membres est de s'aider les uns les autres. Toutes demandes d'informations seront reçues avec plaisir, et recevront une attention toute spéciale.

J. L. O. VIDAL J. EUG. LEPINE

BAUDEAUX

De toutes Sortes

BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS SECHE

E. Boulanger & Fils,

MARCHAND DE BOIS

MONTMAGNY.

STATIONS PUBLIQUES

DE

Téléphone

Que tout le monde profite des grands avantages du téléphone. Le Téléphone public est très utile pour ceux qui ne sont pas souscripteurs.

LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA.

CARRES PROFESSIONNELLES

L. D. E. ROUSSEAU L.L.B.

NOTAIRE

RUE DE LA STATION

Montmagny

Geo. W. Pion, L.L.B.

NOTAIRE

Montmagny, P. Q.

Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions etc.

A. J. BENDER, R. C.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

Maurice Rousseau, L. L. L.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

DR J. E. A. CLOUTIER

MEDECIN ET CHIRURGIEN

Cap Saint-Ignace

Bureau chez M. L. METHOT

7 août.—Ams.

DOCTEUR J. E. BOILY

MEDECIN-CHIRURGIEN

MONTMAGNY, P. Q.

BUREAU: Chez Dame Vve Lazare Joncas.

Rue St-Thomas

Téléphone, 69.

Dr Arthur Langlois

CHIRURGIEN DENTISTE

7, Rue St-Jean

QUEBEC

Téléphone 1511

Union Mutual Life

INSURANCE CO.

PORTLAND, MAINE

J. P. MICHAUD

GERANT

Fraserville, P. Q.

VIDAL et LEPINE

AVOCATS

Bureau à Montmagny, chez M. Isaac Bélanger, coin des rues du Dépot et Champlain.

J. L. O. VIDAL J. EUG. LEPINE

COUPON
Ceux qui apporteront un de ces COUPONS avec 18 CENTIMS, auront droit à une bouteille, de SIROP D'ANIS GAUVIN ou d'HUILE ELECTRIQUE du Dr Thomas.
A. E. MICHON
PHARMACIEN
MONTMAGNY.

ATTENTION! ATTENTION
Vente pour la Nouvelle Saison
Je viens de recevoir un nouveau stock d'habits faits que je pourrai vendre meilleur marché que n'importe où. Ne vous laissez pas influencer par les prix; venez, et vous serez convaincu que c'est ici que l'on peut faire de bons marchés.
Je vous offre aussi un grand choix de chapeaux et de chaussures pour hommes garçons et filles et aussi coton, flanellette et indienne vendus à très bas prix.
Cassonade vendue pour 3 cts et demi. Epicerie de toute sorte. Ne manquez pas de venir faire une visite et vous serez satisfaits.
Je profite de cette occasion pour remercier le public du grand encouragement qu'il m'a donné jusqu'à présent, tout en le sollicitant pour l'avenir.
JOSEPH BRETON,
MARCHAND POPULAIRE - - ST-PIERRE (STATION)

HOTEL COMMERCIAL
MONTMAGNY, P. Q.
William Gamache, prop.
Pension de première classe, Repas servis à toute heure. Boissons de la meilleure qualité.
Les voyageurs y trouveront tout le confort désirable. Des voitures sont continuellement à leur disposition.

Lisez cette annonce
Lisez-la attentivement. Vous y trouverez votre profit. Quand vous aurez besoin d'un set à dîner, allez chez J. N. R. Lesperance.
Si vous n'avez pas d'argent à donner, il vous le vendra payable au mois ou à la semaine, et cela au même prix que pour argent comptant.
Un grand choix de sets à toilette, 10 morceaux, depuis \$1.98 à \$5.00. Lampes suspendues, \$2.00 à \$6.00.
Venant de recevoir encore 150 douzaines de verres assortis, à part les 350 doz qu'il a actuellement en stock. Vendus à des prix très réduits, verres à bière et à eau, 30 à 40 cts la douzaine, verres à bois son, 40 cts la douzaine, etc.
Sets à eau: Pot, 4 verres et cabaret nickelé, 40 cts le set. Sets à vin: Caraffe, 6 verres et cabaret, 60 cts le set. Ceci n'est jamais vendu à aussi bas prix. Le reste est en proportion.
Cadeaux de noces, d'anniversaires de naissances, etc, choix de plus variés et à des prix très bas. Une visite est sollicitée.
J. N. R. LESPERANCE
RUE ST-JEAN BAPTISTE
MONMAGNY.

FUMEZ LE CIGARE
5c Tod Sloan 5c
MILLER & LOCKWELL
MANUFACTURIERS, QUEBEC.

Un bon verre de Biere!
C'EST INVARIABLEMENT ce que dit celui qui boit célèbre INDIA PALE ou le PORTER
DE
Proteau et Carignan



RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Le conseil municipal de la paroisse de St. Laurent a une séance de conseil tenue le 11 octobre, a voté des résolutions de condoléances à la mort de M. Léon Labrecque de son vivant maire de St. Laurent et pilote.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que le dit conseil s'appréie avec un profond chagrin la mort de M. Léon Labrecque, pilote et maître du dit conseil. Le défunt avait eu, par ses excellentes qualités de pilote, dont il était largement doué se concilier non seulement l'affection des membres du conseil, mais encore celle de tous les citoyens de la paroisse. Ses actes au sein du conseil, comme au dehors, toujours marqués par la plus grande bienveillance et bonté tendaient toujours au maintien de la paix. Aussi la perte de ce citoyen distingué et si dévoué, a plongé dans un deuil réel et le public de St. Laurent, et ses nombreux amis.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil s'appréie avec un profond chagrin la mort de M. Léon Labrecque, pilote et maître du dit conseil. Le défunt avait eu, par ses excellentes qualités de pilote, dont il était largement doué se concilier non seulement l'affection des membres du conseil, mais encore celle de tous les citoyens de la paroisse. Ses actes au sein du conseil, comme au dehors, toujours marqués par la plus grande bienveillance et bonté tendaient toujours au maintien de la paix. Aussi la perte de ce citoyen distingué et si dévoué, a plongé dans un deuil réel et le public de St. Laurent, et ses nombreux amis.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

Il a été proposé par M. Bernard Chabot, secondé par M. Joseph Vézina, que le dit conseil offre à sa veuve, dans l'immense malheur qui la frappe si inopinément l'expression de ses plus sincères sympathies, et comme preuve de son attachement, offe un bouquet spirituel en l'honneur de l'âme du regretté défunt.

Il a été proposé par M. Adélme Pouliot, secondé par M. Nazaire La Jeunesse, que tous les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles du défunt.

mes peuvent être soulagées et guéries promptement en faisant usage de ces Tablettes. Nous garantissons qu'elles ne contiennent pas d'opium et vous pouvez les donner sans crainte à vos enfants les plus jeunes et les plus délicats. Elles sont offertes en vente chez les principaux marchands de médicaments ou envoyées franco par la poste, au prix de 25 cents la boîte à ceux qui forment à la Dr Williams Medicine Co, Brockville, Ont.

UNE LIGNE DE STEAMER

Absorbée dans le trust

LA LIGNE DOMINION PASSE AU SYNDICAT MORGAN

Toronto, 14.—Une dépêche de Londres annonce aujourd'hui officiellement que la ligne Dominion a été achetée par les lignes White Star et Amérienne qui ont pris le contrôle de la navigation de l'Atlantique de l'Europe. M. Webster, agent local, a expliqué que la ligne White Star n'a acheté que le service de Boston, de la ligne Dominion. Comme d'habitude les navires voyageront aux ports de la Méditerranée en hiver, et à Liverpool en été. Les navires ont tous reçu de nouveaux noms. Le transport action a été fait par MM. Harland et Wolff, de Belfast, qui étaient de forts actionnaires dans les deux compagnies.

AU MAROC

Londres, 13.—Le correspondant du "Times" à Tanger dit qu'un détachement de cavaliers indigènes, après avoir escorté des Européens venant de Fes, ont été attaqués à leur retour à quarante milles de Tanger. Ils ont été dix tués de tout ce qu'ils possédaient et deux d'entre eux ont été blessés. Cinq soldats marocains ont été tués la semaine dernière entre Tétouan et Tanger. A la suite d'un combat entre les tribus de Gharb et Beni Hassan, le pays de Gharb a été complètement ravagé.

LE CONCERT EUROPEEN

Le roi des Belges et l'Empereur d'Allemagne n'y jouent plus d'instruments discordants

Londres, 15.—Le correspondant du "Times" à Vienne dit que la visite du roi des Belges à l'Empereur François-Joseph aura pour résultat de rétablir des relations normales entre Vienne et Bruxelles. On ne s'attend point à ce que les questions de familles soient arrangées. La comtesse Lonyay ne retournera pas à Vienne à cette occasion; elle rencontre entre le père et la fille a été projeté.

LE DRAPEAU DE LA PAIX

Nous allons devoir à l'Empereur guerrier, Guillaume II, un nouveau drapeau, drapeau international et de la paix. Ce projet est dû à l'initiative de quelques membres du Congrès du même nom, qui désiraient, probablement, un emblème spécial pour orner la frappe de leur drapeau pacifique de La Haye. Le drapeau serait rouge à l'ornement d'une croix blanche et parsemé de petites étoiles du même, représentant les Etats qui adhèrent au programme de la paix. Au milieu du drapeau se détacherait une grande étoile, l'étoile de la paix.

LA RESURRECTION DE JACK L'EVENTREUR

Le sinistre monomane recommence ses exploits dans la campagne d'Angleterre.

Londres, 19.—Le sinistre monomane qui a ensanguiné à Londres le quartier de Whitechapel de ses crimes sans jamais pouvoir être arrêté par la police vient-il de recommencer ses exploits en province? C'est ce que l'on se demande avec inquiétude, à Sottingham, York, où la nouvelle d'un crime, commis dans le Worcestershire, a causé, comme dans tout le pays d'ailleurs, une vive émotion.

On vient, en effet, de trouver dans un fossé de la route, aux abords de la ville de Kinderminster, le cadavre d'une paysanne de cinquante ans, Mary Swinburn, horriblement mutilée. L'assassin avait tiré sa victime d'un coup de couteau dans la gorge, mais il l'avait littéralement éventré et maché les jambes et le haut du corps de coups de couteau. Ses entrailles avaient été arrachées et le tronc fendu sur une longueur de deux centimètres. La police locale n'a pu trouver aucune trace de l'assassin, que personne n'a vu. La seule piste à conviction qui a été retrouvée est un vieux couteau à virgole, qui était resté planté dans les chairs du cadavre.

Mary Swinburn était fort pauvre, dit-on, sans famille et on ne lui connaissait point d'amant. Un pense donc que le meurtre a été commis par un fou. Bien que l'opinion publique attribue à Jack l'Eventreur, la police paraît d'avis que cette fois-ci, l'Eventreur ne doit pas être soupçonné. On ne reconnaît point, en effet, sa façon d'agir. Jack éventrait ses victimes avec une méthode pour ainsi dire scientifique, tandis que l'assassin de Mary Swinburn a frappé au hasard, labourant tout le corps de coups de couteau.

RECETTES

CACHETAGE DES BOUTEILLES.

Faites fondre pour cinq cents de cire d'abeille et de résine dans un vase d'émail avec un peu de lait. Enfoncez les bouchons bien justes, de manière que le sommet des bouchons soit à la hauteur du goulot de la bouteille, et plongez la tête des bouteilles dans le bouilliant. Tout ce qui sera bouché de cette manière se conservera longtemps.

SOUPES AUX TOMATES.—Pelez huit grosses tomates, ajoutez un peu d'eau bouillante et faites mijoter pendant 15 à 20 minutes. Au moment de servir, ajoutez la moitié d'une cuillerée à soupe de soda en une quart de lait; du beurre, du poivre et du sel, au goût.

SAUR CHILI.—Prenez cinq gros oignons et huit poivres verts et hachez-les; trempez tomates bien mûres, coupées en tranches minces, cinq cuillerées à soupe de sucre, 5 de sel, huit tasses de vinaigre. Faites bouillir le tout ensemble pendant deux heures et demie et mettez en bouteilles.

A LA COUR SUPREME

Halifax, 13 oct.—Les accusations portées contre le jury de la cour ont été annulées, aujourd'hui, par le juge en chef de cette cour.

TOURBIERES DETRUITES

Le feu a détruit neuf mille acres de terrain à tourbe en Hongrie.

A L'OFFICIEL

Le dernier numéro de la Gazette Officielle de Québec contient la nomination de John Charles McKaskill et William Alexander Wair comme membres du Conseil exécutif de la Province de Québec.

DEVANT LA COUR SUPREME

Ottawa, 14 oct.—La Cour Suprême a entendu hier les causes suivantes: Grand-Troux vs Miller, action en dommages. Pries vs Ordway, et Veilleux vs Ordway, actions relevant d'une vente de 300 limites sur la Rivière de Portneuf en débris.

CARDINAUX AMERICAINS

Rome 14.—La nouvelle annonçant que trois nouveaux cardinaux américains allaient être nommés, est dénuée de fondement. Quoique le pape soit très bien intentionné à l'égard des Etats-Unis, il est certain qu'il ne pourrait faire ces nominations sans exciter la jalousie des autres Etats du nouveau monde.

SI FAIBLE QU'IL NE POUVAIT PAS MARCHER

Un autre cas merveilleux de troubles féminins guéri par FERROZONE

'Avant de prendre la première boîte de Ferrozone, écrit Mlle Annie Jeffrey de Sandy Cove N. S. mon état était déplorable. Quoique j'eusse l'aide des meilleurs médecins, je devenais plus faible. De fait, j'étais dans une condition si précaire, qu'il m'était impossible de me promener dans la chambre. Mon cœur était très faible, et je souffrais de terribles palpitations que les docteurs attribuaient à des troubles partiels ou à des femmes.

Des amis me conseillèrent Ferrozone et j'achetai six boîtes. Quand j'avais pris la troisième boîte, mon vigeur commença à revenir. Mon appétit augmenta, et j'avais une belle couleur rose aux joues. Il est impossible de décrire l'éloge de Ferrozone. Toute les femmes faibles devraient en prendre. J'espère que plusieurs autres souffrantes feront usage de Ferrozone, car elles guériront sûrement.

Le révérend J. C. Coombs D. D., pasteur de l'Eglise Baptiste de Sandy Cove témoigne de la guérison de Mlle Jeffrey et écrit: "Ceci, afin de certifier que Mlle Annie Jeffrey, est une dame dont le parole fait foi. Je l'ai connue enfant et je la sais une femme honnête et fiable. Ceci donne une force additionnelle au témoignage de Mlle Jeffrey et donne l'assurance aux victimes que Ferrozone accomplit ce qu'on en félicite."

Trois semaines de traitement coûtent 60 cts ou six boîtes pour \$2.50. Chez tous les droguistes ou par la maille en s'adressant à la Ferrozone Company, Kingston, Ont. Demandez Ferrozone aujourd'hui il assure la santé.

LES SOCIÉTÉS POPULAIRES EN FRANCE

Le règne de "Vieux, poupele!" semble toucher à son terme à Paris. Le boulevard ne résonne plus de son ébouriffante polka, qui s'attardait encore dans quelques localités lointaines, avant de retourner dans le grand duché de Bade, son pays d'origine.

Une des plus récentes créations de M. Tout-le-Monde, qui avait jadis plus d'esprit que Voltaire—fut la rime au présent, qui viennent de rajouter encore les auteurs d'une opérette jouée au printemps dernier.

Quelques exemples suffisent à faire saisir le mécanisme de ce délabrement postique qui peut s'appliquer indifféremment à tous les saisis du calendrier, aux divinités péennes et aux personnages de la Bible.

—Je en-40, les 11.  
—Vite polka, Jacob.  
—Tu penses, Horlance!  
—Tu rappiques, Véronique!  
—Tu parles, Charles!  
—Je me tords, H-ctor.  
—Tu rigoles, Anatole...  
—Tas mis dans le mille, Achille.  
—C'est épatant, Jean.  
—Tu as la jambe, Clarisse.  
—Ca m'humilie, Julie!  
—Tu crois, François!  
—Rien de plus élémentaire, on le voit. Encore faut-il l'avoir trouvé, comme l'a fait de Christophe Coomb.

LE TRAMWAY ELECTRIQUE

On dirait que la vogue de notre tramway électrique s'est augmentée avec la completion de la voie jusqu'à St. Romuald.

Comme nous l'avons déjà dit la voie s'étend de St. Joseph de Lévis au quai du bateau-passager à St. Romuald, soit une distance de dix milles et demi.

On vient de Québec pour faire ce trajet pas banal du tout.

Le seul inconvénient est celui du transfert au pont Etchemin qui durera jusqu'à ce que le pont que la Lévis County Railway a jeté sur la rivière soit achevé.

Les perspectives sont des plus brillantes. On s'attache les actions de notre tramway.

La voie traverse un district habité par une population de 27 000 âmes. Sur tout le parcours, de magnifiques terrains vacants attendent le bon plaisir des citoyens. Il est question déjà d'y construire nombre de résidences d'été.

Le tramway a été réellement une fortune pour Lévis.

La conception d'un tel projet n'ivie de sa réalisation si rapide fait honneur à M. Holman.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Cédric Plante de Québec, épouse de Ed. Bergeron, récemment autorisée par ce dernier, a filé une déclaration qu'elle se propose de faire affirmer pour fabriquer de vin sous le nom de Cédric Pl. Bergeron et qu'elle est mariée sous le régime de séparation de biens.

LA PAIX UNIVERSELLE

L'idée de la paix occupe d'une façon intense d'Europe armée. L'illusion est douce et chaque nation fait de meilleurs rêves après chaque congrès où l'on s'applique à la réaliser. On accueille dans certains milieux avec une sympathie étonnante mais aussi avec une pointe de doute ironie le dernier congrès de la paix tenu à Rouen.

L'amour de la paix est un sentiment des plus louables, et la guerre, un des plus terribles fléaux qui puissent désoler l'humanité; nul n'y contredira. On félicite sincèrement le prince Albert de Monaco, qui, non content de voir la première représentation au congrès par une importante délégation, a voulu assister de sa personne aux séances et y a été justement applaudi.

Pourtant sans vouloir déconcréter les congrésistes, dont l'œuvre est assurément généreuse et peut-être même utile, on ne peut se défendre de regretter que l'intérêt de ces assemblées internationales eût encore grandi et que l'Europe eût été pleinement rassurée, si l'empereur allemand, le roi d'Angleterre, le sultan, ou seulement le prince de Bulgarie, sans même aller à Rouen, retenus qu'ils sont peut-être ailleurs par d'autres occupations avaient chargé quelqu'un de leurs diplomates d'apporter officiellement en leur nom des paroles de paix.

NOTES COMMERCIALES

Québec.—Le fonds de comestibles de la faillite de M. Shincok, marchand de nouveautés, rue St-Vallier, évalués à \$19,684 a été vendu à MM. Bertrand & Guilbault au prix de 50 cents dans la piastre.

—Napoléon Laroche, épicière, abandonne les affaires et offre stock en vente.

—Cauchon & Frère, menuisiers, inconvénient les affaires.

—Windsor Mills.—M. E. Dunn, instruments agricoles, offre composition.

—Plessisville.—Napoléon Bélanger, nouveautés, offre vente.

—Chicoutimi.—J. O. Massicotte, magasin général, compromis.

—Jean Simard, chausseurs, demande de cession.

—Anse au Griffon.—Thérèse et Thérèse, marchands, offrent à composer par l'entremise de V. E. Paradis à 3000, moitié à 3 mois et moitié à 6 mois garantis.

—Fraserville.—Jos O. Nadeau, marchand de meubles, cession. V. E. Paradis nommer gardien provisoire.

—Muscellyville.—Victor Orlant, ler et dernier dividende déclaré par Lafavre & Tachereau, payable le 4 novembre 1903.

—St-Jérôme.—Lac St-Jean.—Basile Néron, marchand, cession. V. E. Paradis nommer gardien provisoire, assistant des comestibles le 24 octobre pour nommer un orateur et des inspecteurs.

LES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Ottawa, 16.—La Chambre a consacré toute la séance de l'après midi et la grande partie de la séance du soir à discuter le crédit supplémentaire de 2 millions et demi pour les chemins de fer du gouvernement, Intercolonial et de l'île du Prince Édouard.

A l'item de \$500,000 pour stock roulant le Dr Reid, directeur, appelle de l'attention l'hon. M. Fielding qui ramène disant que les promoteurs des nouvelles locomotives à construire, retirèrent assez de bénéfices des contrats du gouvernement sans de payer tous les frais des travaux dans deux ou trois ans. A l'avenir, dit M. Reid, je surveillerai attentivement les contrats à donner pour locomotives.

M. Baker proteste contre l'habitude d'en prendre d'importants nombres de dépenses à compte du capital. Il dit qu'un moyen d'un bon système de comptabilité, pas plus de \$100,000 sur un vote de \$500,000 pour rails d'acier ne devraient être imputés à compte du capital.

Plusieurs items ont été votés parmi lesquels \$10,000 pour couvrir les frais d'enquêtes en cas d'accident de chemins de fer en Canada qui, d'après l'hon. M. Fielding tombent éventuellement sous le contrôle de la commission de chemins de fer.

La chambre, après une bonne journée de travail s'est adjournée à minuit.

NOTES

La chambre a décidé, ce matin, de faire distribuer 40,000 copies des témoignages qui ont été donnés devant le comité d'Agriculture par M. Haycock, inspecteur du Dominion pour la ficelle à l'île.

L'année dernière il a été découvert 14 cas de franges au sujet de la ficelle à l'île. Sur le nombre, 11 cas se rapportaient à la ficelle manufacturée aux Etats Unis, un au Mexique, un autre en Angleterre et un autre encore en Canada.

LE CANAL

NOUVELLES DU DISTRICT

ILE AUX GRUES
L'on nous annonce pour le 24 du courant le mariage de notre ami M. Joseph Lemieux à Mlle Rose Langlois, fille de notre excellent concitoyen M. Elzéar Langlois.

M. Georges Pajuchaud, fils, est arrivé de Montréal, où il était allé visiter des amis.

M. le notaire L. D. E. Rousseau était de passage à l'île aux Grues vendredi et samedi, pour affaires professionnelles.

Notre institutrice, Melle Jean, et Melle Julie Lemieux à l'île-aux-Oies, sont allées à Montmagny, au commencement de la semaine dernière, pour assister à la conférence pédagogique donnée par M. l'inspecteur Bouchard.

Mad. Joseph Vézina, de Saint-François, était en visite chez son père, M. Pierre Coulombe, au milieu de la semaine dernière.

Les travaux de construction de la nouvelle maison d'école sont terminés depuis samedi dernier. Cette maison devait être livrée au premier novembre. L'entreprise sera probablement acceptée cette semaine par MM. les commissaires, et l'ouverture des classes dans cette nouvelle école aura lieu dans une quinzaine de jours. Les contribuables sont satisfaits de cette construction et MM. les commissaires ont droit à nos félicitations.

La vente des patates se fait rapidement cet automne, mais le prix n'en est pas aussi élevé que l'année dernière. Elles se sont vendues cette semaine à 40 cts et 45 cts la poche.

Il y a eu séance du conseil mardi de la semaine dernière pour procéder à la révision de la liste électorale. Étaient présents : M. le maire Pajuchaud et MM. les conseillers George Dancause, Emilien Bernier, Charles Roy, Zéphirin Roy, Narcisse Lachaine et Joseph Vézina. Le nom de M. Alfred Dancause a été inscrit sur la liste et celui de M. Eucher Bernier en a été retranché.

CAP ST-IGNACE

Plusieurs citoyens importants de notre paroisse sont allés assister au grand banquet donné au Château Frontenac en l'honneur des chefs distingués du parti conservateur, MM. E. L. Borden et F. D. Monk. Nous avons remarqué M. le maire Arthur Bélanger et MM. J. V. Côté, M. D., Capt. O. C. Bernier, Jos. Onés, Roy, N. P., William Walsh, Alfred Gamache et Phydime Bernier.

Dimanche, le 18 du courant l'épouse de M. Amédée Guimont, fils de Cléophas, a donné naissance à un deuxième enfant. Il y avait juste 13 ans qu'elle avait eu son premier enfant, une fille qui était venue au monde exactement 18 mois après le mariage de M. et Mme Amédée Guimont. Nous nous empressons d'ajouter que le chiffre 13 n'a pas eu d'influence funeste chez nos amis, car ils donnent le spectacle du bonheur le plus parfait.

POUR LE RICHE ET LE PAUVRE

Le Baume Rhumal est d'un prix qui le met à la portée de tous ceux qui toussent : il convient au riche et au pauvre ; pour l'un et pour l'autre, c'est le remède souverain dans les maux de la gorge des bronches et des poumons.

NOTES LOCALES

Le terme régulier de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit s'est terminé lundi, mais il a été ajourné à lundi et mardi prochain pour entendre les causes de Nap. Bélanger contre la Corporation et une couple d'autres causes importantes. La Cour siégera aussi le 2 novembre prochain. Les jugements suivants ont été rendus lundi par l'honorable juge H. C. Pelletier :

C. A. Desjardins vs Pruneau, action renvoyée chaque partie payant ses frais.

Dame Clavette vs Després, exception à la forme du défendeur renvoyée avec dépens.

Delle Célarine Carboneau vs Joseph Goulet et al., action renvoyée avec dépens.

Dame Léa Guillemette vs Edmond Caron, requête renvoyée avec dépens.

Plusieurs autres jugements seront probablement rendus mercredi, le 28 du courant.

Monsieur J. Victor Léonard, avocat de Saint Jérôme, comté de Terrebonne, était de passage à Montmagny, vendredi dernier, pour rendre témoignage dans une cause de Rousseau vs Lachapelle.

Notre confrère du "Courrier"

se lamente : il veut du picotin. L'enfant pleure, il veut son Castoria.

C'est le Révérend père Bacon, un enfant de la paroisse, qui a fait le sermon dimanche.

Monsieur Bouchard, inspecteur d'écoles pour notre district, était de passage à Montmagny, la semaine dernière. Après avoir visité nos différentes maisons d'éducation, il a donné une conférence pédagogique.

M. Edmond Roucher, de Québec, était en visite chez M. Maurice Rousseau, avocat, dimanche.

Ceux de nos amis de Montmagny qui ont assisté au banquet Borden-Monk, lundi, sont revenus enchantés de la réception enthousiaste que les conservateurs du district de Québec ont faite à leurs vénéralés chefs.

M. le Docteur Lucien Bacon, de Québec, était en visite chez sa mère, Madame J. Bacon, dimanche.

Mardi matin, M. Adélarde Proulx, de Saint-Thomas, conduisait à l'autel Mademoiselle Eliza Bernier, fille de M. Séraphin Bernier. Cette dernière était accompagnée de son père, M. Georges Proulx servait de témoin au marié. A l'heureux couple, nous offrons nos meilleurs souhaits.

M. et Mad. Edouard Couture de Québec, étaient à Montmagny cette semaine pour assister au mariage de M. Adélarde Proulx et pour visiter d'autres parents. Cette semaine nous avons eu la visite de Sa Grandeur Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec. Arrivé mardi soir, Monseigneur est reparti le lendemain matin pour le Cap St Ignace, après avoir administré le Sacrement de Confirmation à 109 garçons et à 116 filles, enfants de la paroisse. La messe a été célébrée par Monseigneur le Grand Vicairé Gendron, de Chicoutimi. Monseigneur l'abbé Lafamme, de l'évêché, accompagnait Monseigneur comme secrétaire.

"De la pluie, enfin de la pluie," C'est avec un soupir de soulagement un cri d'aise, que nos bons cultivateurs ont accueilli cette pluie bienfaisante qui est venue arroser leurs terres et mettre fin à la disette d'eau générale causée par la sécheresse.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Madame François Gaumont décédée mardi matin après une courte maladie de quelques semaines. Nos condoléances les plus vives, à M. Gaumont et à sa famille.

Monsieur et Madame Ozanam Bernier, de Sorel, sont venus passer la semaine chez Monsieur Symphonien Bernier et chez Madame D. Collin.

M. et Mad. de Chiré de Courmand, de Montréal, sont venus passer quelques jours chez M. Louis Letourneau, de cette ville.

Monsieur Misael Bernatchez vient de recevoir un lot de pommes de conserves de première qualité, Pommes Fameuses, Baldwin et autres sortes. Avis aux personnes désireuses de se procurer une provision d'excellentes pommes pour l'hiver.

Mademoiselle Joséphine L'hésame, de Fraserville est venue passer quelques jours chez Madame Emile Lacombe.

Étaient en cette villa vers la fin de la semaine dernière Mesdemoiselles Pelletier et Murray, de Québec, Monsieur l'abbé Jérôme de la Grosse-Île, M. Joseph Sirois, notaire de Québec.

M. J. A. Gosselin, avocat, de St-Jean, et Mademoiselle Joséphine Lavoie, de Québec, étaient en visite ces jours derniers chez Monsieur Amable Bélanger.

Lundi matin Monsieur Roch Fradette, de cette ville conduisait à l'autel Mademoiselle H. Laberge, fille de Monsieur Richard Taberge. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Ceux qui désirent acheter un bon corps de pommes de conserve, Fameuses, Baldwin, etc., feraient bien de s'adresser tout de suite à Monsieur Misael Bernatchez qui leur fournira la meilleure qualité de pommes sur le marché et à très bas prix.

EN TOURNÉE D'EUROPE

Le roi de Serbie fera comme les autres

Vienne, 21. — Le "Nenes Tagblatt" affirme que le roi Pierre de Serbie visitera les cours d'Autriche et de Russie en décembre. Attendu que les deux cours ont refusé de recevoir des officiers serbes, il est évident que le roi Pierre ne pourra emmener avec lui qu'une suite civile.

On annonce de Belgrade que la chambre des députés, dans une adresse au trône, vient d'exprimer son approbation des mesures du roi Alexandre et de la reine Draga. L'adresse dit : "Par cet acte l'armée a montré son unité avec le peuple et son amour du pays".

ECHOS DU BANQUET

Le discours de M. Monk

Nous avons donné hier le résumé de discours de M. Borden, nous croyons devoir donner aujourd'hui le résumé de son discours sur le rôle de chef.

Je ne saurais vous exprimer, dit-il, toute ma reconnaissance pour l'accueil et hospitalité que la ville de Québec a bien voulu nous faire, ce soir. Notre grand parti cherché en ce moment un encouragement à l'effort, et quand l'on vient à Québec et que l'on y reçoit avec un accueil si sympathique et si cordial, l'on en part comblé de reconnaissance. Je ne saurais vous exprimer, dit-il, toute ma reconnaissance pour l'accueil et hospitalité que la ville de Québec a bien voulu nous faire, ce soir. Notre grand parti cherché en ce moment un encouragement à l'effort, et quand l'on vient à Québec et que l'on y reçoit avec un accueil si sympathique et si cordial, l'on en part comblé de reconnaissance.

M. Monk fit ensuite un bel éloge de son chef, M. Borden ; il ne lui trouva qu'un seul défaut ; il est trop modeste, mais à côté de son défaut il y a de grandes qualités. M. Borden, dit-il, est un homme qui a le plus noble caractère français.

Il vit dans les Provinces Maritimes, de cette région qui a déjà fourni des hommes à l'esprit large qui ont compris que le peuple canadien-français avec sa langue, ses institutions et sa force est un élément non pas rétrograde, mais un élément de progrès dans le développement de notre patrie.

M. Borden nous a expliqué quelle est la politique conservatrice sur les questions du jour. Je n'ajoute rien à cela. Mais je veux vous dire quelle est la position de la province de Québec, à Ottawa. Nous vivons dans un grand pays habité par des races différentes et formé de diverses provinces. Dans le parti de la province française de Québec, O. J. qui est notre position ? Il faut bien l'admettre, notre position à Ottawa n'est pas celle qu'elle devrait être. L'opposition n'est pas un parti d'obstructionnistes, ce n'est pas un parti de démissionnistes. L'opposition est un système nécessaire dans la constitution qui nous régit, et qui a pour objet de nous empêcher d'être trop vite dans l'opposition cinq députés sur 65. Croyez vous que cette situation est juste, est raisonnable ?

Quel est le résultat de cet état de choses ? Nos collègues ici présents ne l'ignorent pas ; sur ces 65 députés libéraux de la province de Québec, quels sont ceux qui s'intéressent à la direction de nos affaires publiques ? Il n'en est pas un qui n'a le grand pas de l'opposition à Ottawa, nous avons dans l'opposition cinq députés sur 65. Croyez vous que cette situation est juste, est raisonnable ?

Le rôle de l'opposition n'est pas inutile au contraire. Mais lorsqu'il s'agit de contrôler le programme de cette opposition, nous voyons que les actes du gouvernement nous veulent être représentés par un chiffre convenable dans cette opposition. Pour ma part, je n'ai pas d'autre ambition que la grandeur et l'honneur de la province de Québec, et c'est ainsi que le sentiment qui nous anime nous pousse à mettre la province de Québec sur le pied d'égalité avec elle et à être long temps, et cela sans nous occuper de la considération du pouvoir.

Les organes libéraux répètent souvent que le parti conservateur n'a pas de programme. Comment, le parti conservateur n'a pas de programme ? C'est à nous que s'adresse cette déclaration ?

A nous qui avons établi les provinces et les avons groupées ensemble par le lien de la Confédération ? A nous qui avons établi la politique nationale dont les effets ont été si heureux pour notre pays ?

Où nous avons un programme, et ce programme n'est rien autre chose que la continuation des traditions établies par nos ancêtres, et ce programme est ce qui est le plus noble et le plus grand de tous les programmes. "Le Canada aux Canadiens." Nous voulons le développement industriel de notre pays et nous ne ferons toujours de sacrifices nos ressources aux étrangers.

Nous ne sommes pas un peuple sombre, mais courtois. Nous ne sommes pas riches, mais nous avons des richesses inépuisables. Le développement de nos mannes richesses de l'Ouest est le résultat de la politique nationale appliquée par les conservateurs en 1878. Et aujourd'hui le parti conservateur demande qu'on le remette au pouvoir, c'est à lui de rétablir cette politique nationale sur des bases permanentes, si solides que nous ne serons jamais tentés d'y abandonner notre chemin de fer.

L'heure est arrivée pour que le parti conservateur soit mis en état de compléter l'œuvre qu'il a si noblement commencée.

M. Monk demande combien le système protecteur n'est pas nécessaire pour protéger nos industries contre la concurrence étrangère, surtout la concurrence américaine, et pour protéger nos richesses nationales. Avec une politique déloyale dans ce sens, nous serions plutôt téméraires que de développer bien plus considérables que ce que nous sommes par des gens qui font des plans qui ne se réalisent jamais.

M. Monk dit ensuite le système de l'immigration qui amène au pays tant de vauriens, pendant que nos patriotes prennent le chemin des États-Unis. Ce qui nous arrive de l'ancien monde, c'est le rebut. Ce qu'il nous faut d'abord, c'est une politique de nature à attirer les bons, et si nous devons avoir une immigration, il nous la faudra de première qualité. Ce n'est pas le premier venu qui sera admis dans la grande famille canadienne, mais seulement ceux qui sauront apporter avec eux, des efforts et des qualités.

Après avoir signalé l'augmentation énorme dans les dépenses publiques, qui atteignent aujourd'hui 67 millions de dollars, alors qu'elles n'étaient que de 38 millions de dollars sous le régime conservateur, M. Monk a émis des réserves sur les dépenses de la jeunesse. Et constatant la présence de la jeunesse, l'espérance du peuple à cette grande démonstration, il en fit un éloge et lui donna des conseils marqués au saut du patriote et du chrétien.

Cultivez l'amour de la patrie, a-t-il dit aux jeunes, aimez votre pays, vous en êtes l'avenir. Vous vous êtes cotisés, vous continuerez ce que nous avons commencé, vous serez là au moment suprême pour donner une consécration à notre œuvre. Si j'avais un conseil à vous donner, je vous dirais d'éviter les égarements de la jeunesse, donnez une part de votre jeunesse à cette belle patrie pour laquelle nous sommes tous prêts à mourir.

M. Monk termina son discours par un vibrant péroraison dans laquelle il fit un chaleureux appel non seulement à toute la jeunesse, mais aussi à toute l'armée conservatrice, pour marcher en rang serrés à la bataille lorsque sonnera l'heure du combat, et pour assurer la victoire.

L'orateur a repris son siège au milieu des acclamations de tous les conservateurs. Le parti libéral conservateur dans notre district.

La séance d'inauguration qui a lieu dans ce respect de grand parti des Cartier et des McDonald sont venus jeter dans le cœur de trois cents ardeurs patriotes et a fait naître spontanément une belle moisson d'espérance pour l'avenir.

UNE JOURNÉE D'OUVRAGE

Les pompiers de Québec ont eu une bonne journée d'ouvrage pour un jour où tout le monde se repose, après s'être reposés pendant toute une semaine consacrée au travail.

Les alertes ont commencé à bonne heure. La première alarme a été sonnée à 3 h 30 pour éteindre un commencement d'incendie chez M. J. B. Morissette 21 rue de la Couronne. On suppose qu'un fil électrique aura communiqué le feu.

Pendant qu'on était à l'œuvre là, une autre alarme appelait les pompiers au club des Marchands sur la même rue ainsi qu'un magasin de M. Z. Boivin toujours sur la rue de la Couronne au No 21. Ces derniers feux ont aussi été éteints par un fil électrique.

Après beaucoup de travail le feu fut éteint à 10 h 15. Les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

Le soir, les pompiers ont travaillé pendant une heure et ont travaillé à l'éteindre à 11 h 15. La nuit a été calme et on n'a pas eu de nouvelles alarmes.

LES AGAPES CONSERVATRICES

C'est un bien beau jour que vient de vivre le parti libéral conservateur dans notre district.

La séance d'inauguration qui a lieu dans ce respect de grand parti des Cartier et des McDonald sont venus jeter dans le cœur de trois cents ardeurs patriotes et a fait naître spontanément une belle moisson d'espérance pour l'avenir.

La parole courtoise et vibrante de M. Borden et Monk a donné du cœur à ceux qui commencent à défiler.

En se montrant, bien trempé, énergique, tenace, ils ont inspiré une nouvelle confiance à ceux que le découragement et l'attente déjà trop longue oppressaient. M. Borden, dans le discours de deux heures qu'il a prononcé et dont nous avons donné un résumé est né révélé véritable chef de parti, s'il n'avait gagné à l'avance tous les cœurs par son affabilité et son esprit, il les aurait subjugués par le discours plein de logique et de sentiments patriotiques qu'il a prononcé avec une ardeur toute française.

Et personne de ceux qui ont entendu M. Borden, lundi soir ne s'étonnera de cet ardeur après l'avoir entendu prononcer, au chœur souverain dans la belle langue française l'exorde en quelque sorte de son discours.

Le chef s'est fait l'ami de la langue française, il l'étudie avec passion et son exorde aussi impeccable de forme que de fond nous dit qu'il fait de rapides progrès.

M. Monk que l'auditoire sympathique a réuni à M. Borden dans le même enthousiasme était connu à Québec, on l'avait déjà admiré, mais cette fois il s'est surpassé encore et il avait repris son siège que la poésie de ses paroles chantait encore dans les âmes.

Les discours ont été enthousiastes, pleins d'esprit et la fête de lundi marque une étape importante, nous en sommes persuadés, dans l'avenir du parti.

Ces franchises agapes conservatrices, ont eu un grand, un immense succès, et les organisateurs ont droit d'être fiers du succès qui a couronné leurs efforts.

L'hon. M. Pelletier, le président d'honneur du banquet, d'une de ces agapes magnifiques, a démontré que son talent d'organisateur ne s'étendait pas seulement aux grandes luttres de parti, mais encore aux détails de cette organisation.

Nous croirions manquer à notre devoir si nous ne réunissions au nom de M. M. Borden et Monk celui de l'hon. M. Pelletier, que tous ont déjà associé pour le triomphe des idées conservatrices.

Nous ne sommes d'ailleurs que l'écho du sentiment public.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES

Paris, 20 oct. — La réouverture des chambres françaises qui a lieu aujourd'hui, après des vacances d'une durée de quatre mois, attire peu l'attention. Le ministère Combes est aussi fort occupé aujourd'hui qu'il l'était à la fin de la dernière session, et on ne doute pas que le gouvernement ait une majorité suffisante pour résoudre avec succès les questions politiques relatives aux colonies et aux ordres religieux, ont été tranchées. Cependant un certain nombre d'interpellations ont été déposées sur les moyens employés par le gouvernement pour fermer les établissements religieux. Le gouvernement a répondu à l'intention de grouper toutes ces interpellations, de manière à discuter en même temps et que le vote puisse être pris.

Les principales affaires de la session qui va s'ouvrir seront le vote du budget de 1904 et la discussion du budget commença le 26 octobre. Au Sénat, on s'occupera principalement d'un projet de loi accordant des pensions aux vieillards et aux ouvriers.

C'EST TOUJOURS CA

Dit le Boston Globe : "J'ai vu mardi dernier le jour d'actions de grâce au Canada — six semaines avant le nôtre. C'est de cette manière seulement que le Canada devance les États-Unis."

POUDRE

CONTRE LA TOUX ET LE SOUFFLE



Cette poudre est la meilleure préparation connue contre ces maladies qui rendent les chevaux incapables de travailler. Elle est facile à administrer dans une portion d'avoine ou de son humide. Chaque paquet contient 12 prises dont une par jour pendant 3 ou 4 jours et subsequment tous les 2 jours pendant une semaine, puis tous les 3 jours suivant la gravité du cas.

Le certificat ci-dessous est la meilleure preuve de l'efficacité de ce remède.

Saint-Thomas, Rivière-du-Sud, 10 octobre 1903.

Monsieur J. A. Poliquin, Montmagny.

Monsieur,

C'est pour moi un plaisir de recommander la poudre contre la Toux et le Souffle que vous m'avez vendue. Mon cheval souffrait tellement du souffle qu'il était incapable de travailler et que j'étais décidé de le faire tuer. Sur votre conseil, je lui fis prendre un paquet de la Poudre contre la Toux et le Souffle, et ce remède eut un effet merveilleux. Aussitôt mon cheval prit du mieux et je puis maintenant m'en servir pour toutes sortes d'ouvrages avec satisfaction.

Je crois de mon devoir de recommander cette poudre à tous ceux qui ont des chevaux souffrant du souffle ou de la toux.

Je demeure votre très humble,

(Signé) LOUIS TÊTU."

En vente à 25c le paquet chez

J. A. Poliquin,

RUE ST. LOUIS, MONTMAGNY.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Cécilie Plante de Québec, épouse de Ed. Bergeron, dément autorisée par ce dernier, a été une déclaration qu'elle se propose de faire suite pour fabriquer du vin sous le nom de Cécilie P. Bergeron et qu'elle est mariée sous le régime de séparation de biens.

D. M. Joseph Parent, femme séparée de biens de A. Bertrand fera dorénavant affaire seule comme boucher sous le nom de A. Bertrand et Cie.

Une belle propriété A VENDRE

Monsieur H. H. Robertson offre en vente sa magnifique propriété située à Saint-Thomas, près des limites de la ville de Montmagny. Elle comprend une grande maison en brique, un hangar et autres dépendances, ainsi qu'un très grand emplacement dont la plus grande partie est déjà convertie en un superbe jardin.

Le tout est en très bon ordre

Cette jolie résidence présente un avantage tout particulier, vu sa proximité de la ville et des usines considérables que la nouvelle compagnie de pulpe construit près du bassin. Conditions faciles.

Pour plus amples informations S'adresser à

H. H. ROBERTSON, Saint-Thomas

GLOVER, FRY & Cie

IMPORTATEURS

DE MARCHANDS PREMIER CHOIX

Nouveaux et toutes les semaines Robes et Mantoux confectionnés sous la surveillance de Modistes compétentes. Département pour Messieurs. Une Spécialité. UN SEUL PRIX.

24 & 26, LA FABRIQ

QUEBEC.

EMPIRE

TYPEWRITER

Manufacture

au Canada

au \$60.00

PRIX : \$60.00

Economisez ce que vous payez de droits quand vous achetez une machine importée

CLEM ET CLEMENT

9, Rue St-Pierre, 2, Rue St-Antoine,

12, Rue Sault-au-Matlot,

QUEBEC

J. R. CHALOUET, Gérant.

SI VOUS VOULEZ CONSERVER VOS YEUX

Venez à ma salle d'Opique

J'ai le plaisir d'annoncer au public qu'après avoir suivi un cours complet d'optique, j'ai fait l'acquisition d'un des instruments les plus perfectionnés qu'il y ait actuellement sur le marché, et que je suis en position de mesurer la capacité de la vue d'une manière très précise ; cela est d'un grand avantage, car l'on se brise les yeux en portant des verres trop forts ou trop faibles. Avec cet instrument, je puis vendre exactement les verres qui conviennent aux acheteurs, ce qui leur conservera la vue.

J'ai en mains des verres pour toutes les vues, des verres à double foyer pour la vision de près et de loin dans la même lunette, des montures en or solide, en or plaqué garanti pour dix ans, en aluminium forgé, en aluminium pressé qui ne change jamais, en acier, etc., ainsi que des pinces-nez de toutes sortes, et tous les accessoires nécessaires à la réparation des lunettes et des pinces-nez.

Qu'on vienne me voir et je suis certain que tous seront satisfaits.

AMÉDÉE COTÉ

OPTICIEN GRADUÉ

MONTMAGNY.